

Le SYCALA en passe de se réveiller ?

Dans votre édition du 5 février vous rapportez les propos de la 1^{ère} adjointe au Maire de Cahors, vice présidente de la communauté de communes. Elle regrette que « depuis 20 ans la zone se soit endormie faute de réactivité et d'attractivité au contraire des villes de Montauban et de Brive ». C'est mal connaître le sujet. En réalité cette zone ne s'est pas encore éveillée. Ce qui est exact, et cela fait plus de 10 ans que j'attire l'attention sur ce risque chaque jour plus grand, c'est que le Lot (et Cahors) soient «siphonnés » par ces deux bassins d'activités.

Un bref rappel historique : début du Sycala dans les années 90 sous la pression de l'opposition (derrière P.Mas), en 2000 perte des aides à l'aménagement du territoire au bénéfice de...Figeac (déjà une « aimable attention» du PS au PRG), en 2001 j'hérite d'une zone d'activité ...inconstructible ! malgré de lourds investissements « généreusement » subventionnés à « hauteur » de...7% !, entre 2001 et 2003 je lance de gros travaux de viabilisation et sécurité incendie, aucune parcelle (dérogations épuisées) n'étant alors commercialisable, 2003/2008 poursuite de travaux (dont le très haut débit Internet) et installations enfin possible de quelques entreprises malgré l'absence, c'est vrai, d'une attractivité particulière, mais surtout l'accueil dissuasif d'un personnel coûteux et pourtant malveillant (pour raisons notamment politique et idéologique).

Non ce n'est pas la création d'un syndicat mixte (surtout un nouvel instrument de contrôle politique) qui va réveiller la zone, mais une direction professionnelle et volontariste, des subventions à des taux convenables, équitables et non plus fort peu démocratiquement attribuées, différées ou en attente...Mais également une attractivité améliorée, notamment par une publicité forte et systématique sur les avantages considérables, obtenus de haute lutte par votre serviteur, avec le retour des aides d'Etat à finalité régionale (15000€/emploi créé, de 2006 à 2013), non pour me faire plaisir mais parce que cela peut être décisif dans ces temps de crise. Qui connaît en effet ces atouts ?

Allez pour une fois, un peu de fair-play et de sportivité, sans frais car les jeux sont faits !

Cahors, le 8 février 2009.

Michel Roumégoux,
Ancien député maire de Cahors